



Kiné Ouest Prévention

1 Allée du Puits Julien - BP 112 - 22590 PORDIC

Tél. : 02.96.58.09.02. - Fax : 02.96.58.09.03.

E-mail : kine.ouest.prevention@wanadoo.fr

Site Internet : kineouestprevention.com

Programme EquiliBreizh - Actions Equibr'Age

Formulaire de candidature

Structure :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Personne en charge du projet :

NOM : **Prénom :**

Souhaite recevoir une action Equibr'Age (conférence + atelier(s) de prévention des chutes)

Commune de réalisation (pour les structures intercommunales) :

Date :

Nom, Prénom, Fonction du signataire et cachet de l'organisme ou de la collectivité:

- *Dès que nous connaissons nos possibilités d'intervention (financements - intervenants) nous prendrons contact avec vous.*
- *Veillez prendre connaissance des modalités de promotion et de réalisation de l'action figurant au verso.*

Actions Equibr'Age

Modalités de promotion et de réalisation

1 - Les partenaires

- L'association Kiné Ouest Prévention qui gère le programme
- Le CLIC du secteur
- La mairie de la commune où se déroule l'action

Auxquels peuvent se joindre éventuellement :

- La communauté de communes
- Les établissements et services d'accueil et de soins aux personnes âgées
- Les associations de retraités...

N.B. : l'Assurance Maladie et le Conseil Général financent l'action et figurent sur les supports promotionnels.

2 - La réunion préparatoire

Une réunion préparatoire aura lieu quelques semaines avant le début de l'action. Seront invités à cette réunion les représentants des différents partenaires et les personnes qui peuvent aider à sa promotion et son bon déroulement. Cette réunion a pour objectifs de promouvoir et préparer au mieux l'action et de répartir les tâches entre les participants.

3 - La conférence

- Kiné Ouest Prévention fournit le conférencier et les supports pédagogiques.
- La salle et le matériel audio visuel (projecteur - écran - micro) sera fourni par les partenaires locaux (mairie, CLIC.....).
- La promotion (affichage - articles de presse, information des retraités et professionnels de santé, ...) est répartie entre les partenaires locaux.

4 - L'atelier

- La salle est fournie par la mairie.
- L'animateur et le matériel sont fournis par Kiné Ouest Prévention.

5 - Les modalités de promotion et de réalisation de l'action feront l'objet d'une convention entre les partenaires.